

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2012

L'an deux mil douze, le 13 avril, à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de SEES, dûment convoqués et sous la présidence de M. Jean-Yves HOUSSEMAINE, Maire de SEES, se sont réunis au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de leurs délibérations.

Présents : M. HOUSSEMAINE Jean-Yves, Maire, M. DUVAL Rémy, Mme FLEURIEL Patricia, M. SAUVAGET Jean-Paul, Mme SUZANNE Annie, Mme OLIVIER Elisabeth, Mme LORITTE Valérie, M. OLLIVIER Patrick Adjoint –

Mme LAURENT Jacqueline, M. SOREL Damien, Mme URFIN Reine-Marie, M. LEBOEUF Manuel, Mme PRUNIER Elisabeth, Melle LEVESQUE Céline, M. DESHAIES Jean-Louis, M. POTIRON Jean-Pascal, M. LECOCQ Jean-Claude, Mme LOUVEL Sylvie, M. AMIOT Bernard, Mme DE TORRES Jacqueline, M. AIMÉ François, M. LE MOAL Hervé, Mme CHOLLET Micheline, M. HERROUIN Jean-Pierre, Melle MALLET Ombeline.

Ont donné pouvoir : Mme FAYEL Lydia à M. LECOCQ Jean-Claude, Mme BOITEAU Agnès à Mme URFIN Reine-Marie.

Absents :

Secrétaire de séance : Melle LEVESQUE Céline.

Objet : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du CGCT, « le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ». Ce qui donne pour la commune de Sées un maximum de 8.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, **à 21 voix pour et 6 abstentions** :

- De fixer à 7 postes le nombre d'adjoints au maire.

Objet : INDEMNITÉS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les indemnités du Maire sont prévues par l'article L 2123-23-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'indemnité mensuelle maximale du Maire est égale à 55 % du traitement correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle de rémunération de la fonction publique. Le Maire de Sées peut également bénéficier d'une majoration de 15 %, la commune étant chef-lieu de canton.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, **à 21 voix pour et 6 abstentions** :

- De fixer les indemnités du Maire au taux de 55 % de l'indice brut 1015, majorés de 15 % au titre de chefs lieux de canton.

Objet : INDEMNITÉS DES ADJOINTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les indemnités des adjoints au Maire et des conseillers municipaux délégués sont prévues par l'article L 2123-23-et L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'indemnité mensuelle maximale des adjoints au Maire est égale à 22 % du traitement correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle de rémunération de la fonction publique. Les adjoints au Maire de Sées peuvent également bénéficier d'une majoration de 15 %, la commune étant chef-lieu de canton.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, **à 21 voix pour et 6 abstentions** :

- De fixer les indemnités des adjoints au Maire au taux de 18,86 % de l'indice brut 1015, majorés de 15 % au titre de chefs lieux de canton.

Objet : DESIGNATIONS DANS LES COMMISSIONS

Monsieur le Maire informe que la loi d'orientation territoriale de la République du 6 février 1992 prévoit dans son article 33 que « dans les communes de plus de 3.500 habitants, la composition des différentes commissions, ..., doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- De procéder aux désignations ci-jointes.

MEMBRES DES COMMISSIONS

COMMISSION N° 1 PERSONNEL - JEUNESSE - SPORTS - ASSOCIATIONS SPORTIVES CENTRE DE LOISIRS - JUMELAGES

Président : Jean-Yves HOUSSEMAINE

Titulaires	Suppléants
1) Jean-Yves HOUSSEMAINE	1) Jacqueline LAURENT-LIETAER
2) Rémy DUVAL	2) Jacqueline DE TORRES
3) Damien SOREL	
4) Jean-Pascal POTIRON	
5) Manuel LEBOEUF	
6) Lydia FAYEL	

**COMMISSION N° 2
FINANCES**

Président : Jean-Yves HOUSSEMAINE

Titulaires	Suppléants
1) Jean-Yves HOUSSEMAINE	1) Jacqueline LAURENT-LIETAER
2) Patricia FLEURIEL	2) Lydia FAYEL
3) Céline LEVESQUE	
4) Micheline CHOLLET	
5) Hervé LE MOAL	
6) François AIME	

**COMMISSION N° 3
TRAVAUX (voirie - bâtiment - assainissement)**

Président : Jean-Yves HOUSSEMAINE

Titulaires	Suppléants
1) Jean-Yves HOUSSEMAINE	1) Patrick OLLIVIER
2) Jean-Paul SAUVAGET	2) Sylvie LOUVEL
3) Damien SOREL	
4) Jean-Louis DESHAIES	
5) Hervé LE MOAL	
6) Bernard AMIOT	

**COMMISSION N° 4
URBANISME - CIRCULATION - STATIONNEMENT
MARCHE - ENVIRONNEMENT**

Président : Jean-Yves HOUSSEMAINE

Titulaires	Suppléants
1) Jean-Yves HOUSSEMAINE	1) Jean-Pierre HERROUIN
2) Annie SUZANNE	2) Bernard AMIOT
3) Jean-Louis DESHAIES	
4) Patrick OLLIVIER	
5) Hervé LE MOAL	
6) François AIME	

**COMMISSION N° 5
AFFAIRES SOCIALES
ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL - LOGEMENT**

Président : Jean-Yves HOUSSEMAINE

Titulaires	Suppléants
1) Jean-Yves HOUSSEMAINE	1) Ombeline MALLET
2) Elisabeth OLIVIER	2) Jean-Claude LECOCQ
3) Manuel LEBOEUF	
4) Reine-Marie URFIN	
5) Agnès BOITEAU	
6) Jacqueline DE TORRES	

**COMMISSION N° 6
CULTURE – MANIFESTATIONS - PATRIMOINE**

Président : Jean-Yves HOUSSEMAINE

Titulaires	Suppléants
1) Jean-Yves HOUSSEMAINE	1) Micheline CHOLLET
2) Valérie LORITTE	2) Lydia FAYEL
3) Agnès BOITEAU	
4) Reine-Marie URFIN	
5) Elisabeth PRUNIER	
6) Jean-Claude LECOCQ	

**COMMISSION N° 7
QUARTIERS ET HAMEAUX – SECURITE
CEREMONIES - CIMETIERES**

Président : Jean-Yves HOUSSEMAINE

Titulaires	Suppléants
1) Jean-Yves HOUSSEMAINE	1) Jacqueline LAURENT - LIETAER
2) Patrick OLLIVIER	2) Bernard AMIOT
3) Jean-Pascal POTIRON	
4) Jean-Louis DESHAIES	
5) Valérie LORITTE	
6) Sylvie LOUVEL	

Objet : DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- De procéder aux désignations ci-jointes au sein des organismes extérieurs.

DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS	
COMMISSION DES LISTES ELECTORALES POLITIQUES	
Jean-Yves HOUSSEMAINE	
RESIDENCE SAINTE-THERESE - CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Manuel LEBOEUF	
LYCEE AGRICOLE AUGUSTE-LOUTREUIL - CONSEIL INTERIEUR	
Jean-Yves HOUSSEMAINE	
LYCEE AGRICOLE AUGUSTE-LOUTREUIL - COMMISSION D'HYGIENE ET SECURITE	
Jean-Yves HOUSSEMAINE	
ALLIANCE MUSICALE	
Elisabeth PRUNIER	
MISSION LOCALE POUR L'INSERTION DES JEUNES	
Titulaire	Suppléant
Valérie LORITTE	Jean-Pascal POTIRON
COMITE DE JUMELAGE SEES-TONISVORST	
Rémy DUVAL	
ASSOCIATION LES AMIS DE SOUTHWELL	
Rémy DUVAL	
ASSOCIATION DE JUMELAGE SEES-STARE-MESTO	
Rémy DUVAL	
CORRESPONDANT DE LA SECURITE ROUTIERE	
Patrick OLLIVIER	
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	
Membres commune de Sées	
Titulaires	Suppléants
Mme Marie-Rose LEVESQUE	M. Jean-Jacques BADAULT
M. Jean BETTON	M. André HAMEL
Mme Edith FOUILLEUL	M. Bernard TRIQUENAU
M. Thierry SOREL	M. Pierre LETELLIER
M. Marcel BAYEL	Mme Jocelyne BENOIT
M. Michel AMIARD	Mme Jacqueline MESNEL
M. Hervé LE MOAL	M. Raymond FREBET
Mme Agnès BOITEAU	Mme Colette BREARD
M. Gérard PUPIN	M. Arnaud TOUCHET
M. Georges MORICEAU	M. Alain GIRARD
M. Jean-Pierre HERROUIN	Mme Brigitte PORTAIS
M. Dominique PLESSIS	M. Pascal GRAPAIN
M. Roland DOUET	M. Rémi LOTTON
Mme Colette SORIN	M. Pierre BEAUDOUIN
M. Fabrice SOREL	Mme Denise COLLIN
M. Jean MALLET	M. Rémi PLESSIS
Membres hors commune	
Titulaires	Suppléants

M. Gérard HEROUIN	Mme Ghislaine RATIER
M. Bernard CHEVALIER	M. Raymond LELIEVRE
DEFENSE NATIONALE	
Patrick OLLIVIER	
CORRESPONDANT PANDEMIE	
Elisabeth OLIVIER	
PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE-MAINE	
Micheline CHOLLET	
HOPITAL - CONSEIL DE SURVEILLANCE	
Jean-Yves HOSSEMAINE ou son représentant (Elisabeth OLIVIER)	
ASSOCIATION DE GERONTOLOGIE	
Manuel LEBOEUF	
COLLEGE NICOLAS-JACQUES CONTE	
Titulaire	Suppléante
Jean-Yves HOSSEMAINE	Elisabeth PRUNIER
LYCEE AGRICOLE - CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Titulaire	Suppléant
Jean-Yves HOSSEMAINE	Rémy DUVAL
LYCEE AGRICOLE AUGUSTE-LOUTREUIL - COMMISSION EXPLOITATION DU CENTRE EQUESTRE	
Jean-Yves HOSSEMAINE	
SAGIM	
Elisabeth OLIVIER	
SEES DU CINE	
Agnès BOITEAU	
Valérie LORITTE	
Damien SOREL	
LA BOITE AUX LETTRES	
Elisabeth OLIVIER	
COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)	
Rémy DUVAL	
COMITE TECHNIQUE PARITAIRE (CTP)	
Titulaire	Suppléant
Président : Rémy DUVAL	
Rémy DUVAL	Reine-Marie URFIN
Jean-Paul SAUVAGET	Elisabeth OLIVIER
Jean-Pascal POTIRON	Jean-Louis DESHAIES
Elisabeth PRUNIER	Patricia FLEURIEL
Patrick OLLIVIER	Valérie LORITTE
Objet : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES INSTANCES DU PARC	

VU les dispositions du Code de l'environnement relatives aux parcs naturels régionaux, notamment les articles L 333-1 et s.,

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération en date du 30 janvier 2008 par laquelle la commune a approuvé le projet de Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine et a approuvé les statuts du syndicat mixte,

VU le décret du premier ministre en date du 15 mai 2008 renouvelant le classement du parc naturel régional de Normandie-Maine pour une durée de douze ans sur le territoire de la commune de Sées notamment,

VU le décret du préfet de l'Orne en date du 6 mai 2008 portant approbation des statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional Normandie-Maine,

CONSIDERANT que la commune de Sées contribue aux objectifs de la Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine et qu'elle adhère au syndicat mixte du Parc naturel régional Normandie-Maine ;

CONSIDERANT qu'à la suite de l'élection du Maire et des adjoints le 13 avril 2012, le conseil municipal doit désigner ses représentants au sein du collège électoral des villes-porte et centre d'appui du Parc qui élit, à son tour, les délégués titulaires et suppléants siégeant au comité syndical du syndicat mixte du Parc naturel régional Normandie-Maine ;

CONSIDERANT que ces représentants font valoir les intérêts de la commune auprès du Parc et relayent les informations transmises par celui-ci ;

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- De désigner Mme CHOLLET Micheline, conseillère municipale, en qualité de représentant titulaire de la commune au sein des instances du Parc naturel régional Normandie-Maine.

Objet : ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des délégués communautaires suite à la démission de 3 d'entre eux (3 titulaires).

Monsieur le Maire rappelle que selon l'article L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces délégués sont élus par les conseillers municipaux des communes intéressées, parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue.

Monsieur le Maire procède à la constitution du bureau et le conseil municipal a désigné M. SOREL Damien et Mme PRUNIER Elisabeth comme assesseurs.

• TITULAIRE 1

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés (b – c) : 27
- e. Majorité absolue : 14

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AIME François	6	Six
POTIRON Jean-Pascal	21	Vingt et un

Proclamation des résultats :

M. POTIRON Jean-Pascal a été élu délégué communautaire.

• TITULAIRE 2

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b – c) : 21
- e. Majorité absolue : 11

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOITEAU Agnès	21	Vingt et un

Proclamation des résultats :

Mme BOITEAU Agnès a été élue déléguée communautaire.

• TITULAIRE 3

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés (b – c) : 27
- e. Majorité absolue : 14

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEBOEUF Manuel	27	Vingt-sept

Proclamation des résultats :

M. LEBOEUF Manuel a été élu délégué communautaire.

Les 3 titulaires nommés étant auparavant suppléants, 3 postes de suppléants sont donc vacants. Monsieur le Maire propose de procéder à leur remplacement.

• SUPPLEANT 1

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b – c) : 21
- e. Majorité absolue : 11

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MALLET Ombeline	21	Vingt et un

Proclamation des résultats :

Mlle MALLET Ombeline a été élue déléguée communautaire.

• SUPPLEANT 2

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 7
- d. Nombre de suffrages exprimés (b – c) : 20
- e. Majorité absolue : 11

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHOLLET Micheline	20	Vingt

Proclamation des résultats :

Mme CHOLLET Micheline a été élue déléguée communautaire.

• SUPPLEANT 3

Résultats du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b – c) : 21
- e. Majorité absolue : 11

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HERROUIN Jean-Pierre	21	Vingt et un

Proclamation des résultats :

M. HERROUIN Jean-Pierre a été élu délégué communautaire.